

Japon et Corée du Sud début 2025 : deux démocraties à la peine

Auteur:

Jean-Yves Colin



À propos d'Asia Centre

Fondé en 2005, Asia Centre est un institut de recherche indépendant qui conduit des débats et publications sur les relations internationales, stratégiques et économiques, ainsi que sur les transformations politiques et sociales en cours dans toutes les régions d'Asie-Pacifique. Au carrefour de la recherche universitaire et des prises de décision publiques et privées, les chercheurs d'Asia Centre identifient les enjeux régionaux significatifs et les analysent dans leurs dimensions locale et globale. Ses programmes sont ainsi élaborés en liaison avec un vaste réseau de partenaires, entreprises et grands centres spécialisés européens, américains et asiatiques. Il mène avec ceux-ci des opérations conjointes, pour une meilleure confrontation des idées et des enjeux. Les conclusions de ces rencontres, comme les résultats des travaux menés à partir des sources originales par nos chercheurs, sont largement diffusés via les publications du Centre comme par des revues, ouvrages et médias internationaux.

À propos de Jean-Yves Colin

Ancien élève de l'Ecole Nationale d'Administration, Jean-Yves Colin a été en poste à la Direction du Trésor, où il a notamment occupé la fonction de Conseiller Financier auprès de l'Ambassade de France au Japon (1987-1990). Il a ensuite rejoint le Groupe Crédit agricole, a été directeur général délégué de la filiale de gestion d'actifs, désormais connue sous le nom d'Amundi, et directeur de la conformité de Crédit agricole S.A. Depuis son départ de ce groupe bancaire en 2013, Jean-Yves Colin a rejoint Asia Centre, où il est membre du conseil d'orientation et expert Asie du Nord.

Japon et Corée du Sud début 2025 : deux démocraties à la peine

Jean-Yves Colin

15 janvier 2025

Début 2025, s'il y a un point commun à nombre d'Etats démocratiques dans le monde, c'est leur état de crise plus ou moins marquée. C'est le cas en Europe de l'Ouest, en France où la Vème République traverse une période difficile, la plus grave sans doute depuis Mai 1968 ; en Allemagne à la veille d'élections générales pour lesquelles le score du parti d'extrême-droite AfD est une question aussi centrale que les résultats de la CDU-CSU, du SPD et des Verts ; au Royaume Uni où le gouvernement travailliste dispose certes de la majorité parlementaire mais souffre d'une forte impopularité ; en Espagne où le gouvernement de coalition est fragile ; en Belgique où un gouvernement fédéral n'a pas pu être formé depuis les élections du 9 juin dernier. En Europe centrale et de l'Est, les élections montrent des poussées populistes inquiétantes ; en Pologne le choix du prochain président est une étape cruciale pour consolider le gouvernement de coalition de Donald Tusk ou voir le Parti Droit et Justice PiS continuer à s'opposer à lui grâce aux pouvoirs présidentiels ; en Autriche le chancelier a démissionné faute d'avoir mis en place une coalition des partis conservateur, social-démocrate et libéral, ouvrant la voie à un possible gouvernement réunissant extrême-droite et conservateurs. Cet environnement politique européen se déroule sur fond de croissance économique faible qui en est, en partie du moins, à la fois la cause et la conséquence, et bien sûr de guerre en Ukraine. En Amérique du Nord, l'élection de Donald Trump n'a pas mis un terme aux divisions des Etats-Unis ; au Canada Justin Trudeau, face à un blocage parlementaire, s'est finalement vu contraint à la démission.

Ce décourageant panorama n'est pas rehaussé par la situation des trois démocraties d'Asie du Nord.

À **Taiwan**, la démocratie est certes bien vivante et un nouveau président Lai Ching-te, élu au début de 2024, est en poste pour 4 ans, mais son parti, le Parti Démocrate Progressiste, n'a pas la majorité au Yuan législatif. Surtout la très vivante démocratie taiwanaise est toujours sous la menace de Pékin qu'a renouvelée le Président XI Jinping dans son allocution de Nouvel An en indiquant que « personne ne peut arrêter la tendance historique de la réunification nationale ».

Le Japon et la Corée du Sud connaissent des difficultés politiques intérieures : à Tokyo caractéristiques d'une démocratie parlementaire mais qui à Seoul s'apparentent davantage à une crise de régime à la suite du « coup de sang » du Président Yoon Suk-yeol début décembre.

Au **Japon**, la défaite du Premier Ministre Ishiba Shigeru et de son parti, le Parti Libéral-Démocrate (PLD), allié au parti centro-bouddhiste Komeitô, a ouvert le 27 octobre une période de difficultés. En réalité ce sont le départ du pouvoir du Premier Ministre Abe Shinzô fin août 2020, puis son assassinat le 8 juillet 2022 qui ont conduit à une incertitude politique croissante. Depuis le retrait de Abe Shinzo trois Premiers Ministres se sont succédé : pendant un an, Suga Yoshihide, son ancien directeur de cabinet, puis Kishida Fumio, son ancien rival, jusqu'à septembre 2024 et désormais Ishiba Shigeru. La fin de la période de 8 ans, depuis la fin 2012, inhabituellement longue au Japon, du « règne » de Abe Shinzô a aiguisé les rivalités politiques et mis en exergue les différences à la fois, en termes d'enjeux sociétaux et de politique étrangère, entre les plus conservateurs, anciens partisans d'Abe Shinzô mais pas seulement, et ceux davantage adeptes d'un pragmatisme politique.

L'instabilité actuelle a commencé quand, fin août, Kishida Fumio n'a pas de nouveau sollicité le poste de président du PLD et renoncé de ce fait à celui de Premier Ministre. Elle s'est aggravée quand son successeur Ishiba Shigeru a perdu les élections législatives du 27 octobre (cf. Brève « De sa nomination à son échec du 27 octobre : un premier mois agité pour le Premier Ministre Ishiba » du 30 octobre). Depuis lors, si le PLD demeure le principal groupe parlementaire (191 députés), renforcé par celui du

Komeitô (24), il n'a pas la majorité (233 sièges) à la Chambre des Représentants. La principale chance du PLD et du Premier Ministre est l'incapacité des oppositions à se rassembler, et notamment autour du principal parti d'opposition, le Parti Démocratique Constitutionnel (PDC / 148 députés). Dans ce contexte le Premier Ministre doit chercher l'accord de deux groupes charnières, le Parti de l'innovation ou Nippon Ishin (38 députés) et/ou le Parti Démocratique du Peuple (PDP ; 28 députés). Il a aussi évoqué l'hypothèse d'une grande coalition mais sans y croire vraiment, misant davantage sur des majorités de projet. Cette « chambre introuvable » a abouti à un partage des commissions parlementaires ; 8 sont présidées par le PLD et 6 par le PDC ; le président de la commission du budget est issu du PDC.

En outre depuis sa nomination, les critiques n'épargnent pas Ishiba Shigeru. Elles portent plus souvent sur la forme que sur le fond. Ainsi lui a-t-on reproché d'être resté assis quand il a serré la main d'autres dirigeants étrangers lors d'une réunion internationale, de manger son « onigiri » (sorte de sandwich de riz) à la manière d'une personne mal éduquée ou de tenir des propos jugés maladroits (en réponse à une question parlementaire, craignant qu'on ne trouve son propos trop long ou confus, il a mentionné que ses collaborateurs lui avaient recommandé de « faire connaître sa conclusion dès le début », ou bien d'avoir dit « je n'imaginai que le poste de Premier Ministre était aussi dur »). Par ailleurs, l'absence de rendez-vous avec le Président élu Donald Trump avant son investiture du 20 janvier a été considérée comme un signe de faiblesse alors que Abe Shinzo avait été rapidement reçu après son élection en 2016 et que sa veuve Akie a dîné à Mar-al-Lago et intercédé en faveur du Premier Ministre – et ce alors que D. Trump a rencontré E. Macron à Paris, et J. Trudeau et O. Meloni en Floride.

Parmi les reproches qui lui sont faits, il y a aussi celui d'être mal ou peu entouré ou d'avoir insuffisamment de relais à la Diète en dehors du secrétaire-général du PLD, Moriyama Hiroshi, du ministre des Finances, Kato Katsunobu, et d'un proche, également élu de la préfecture de Tottori, Akazawa Ryosei, actuel ministre de l'Economie et de la politique fiscale. Cela a pour effet que sur 600 questions à la Diète au cours de la dernière session de novembre et décembre, 60 % lui ont été posées directement.

Au début de 2025, trois défis s'imposent à Ishiba Shigeru dont la popularité a décliné (51 % des Japonais interrogés par Nikkei-Tokyo TV le désapprouvent...mais le PLD n'a qu'un taux de soutien de 32 %) :

- Le premier est de trouver une majorité pour faire voter le budget de l'année fiscale 2025 (du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026). D'ores et déjà des discussions ont été engagées avec le PDP sur le seuil minimal d'imposition, ce parti souhaitant le voir relever de 1,03 million (6 500 USD) à 1,78 million de yens (11 300 USD) ; le Premier Ministre a accepté 1,23 million de yens (7 800 USD) ; les négociations qui ont échoué à la mi-décembre doivent reprendre en début d'année. Dans l'immédiat le gouvernement et le PLD se sont mis d'accord sur un projet de loi de finances initiale de 115 000 milliards de yens (soit 730 milliards USD) et ses composantes. D'autres sujets peuvent peser sur le débat budgétaire : ainsi une réforme des noms après mariage, l'usage d'un nom double et /ou de noms de famille distincts étant envisagé par le Premier Ministre, ce qui pourrait satisfaire notamment le PDC qui le souhaite (et l'électorat féminin) mais déplaire aux plus conservateurs du PLD ; la réforme éventuelle des dons aux partis politiques à la suite du scandale qui a concerné le PLD en 2024 et de la décision du procureur de Tokyo d'abandonner les charges contre 65 parlementaires ou ex-parlementaires du PLD et leurs secrétaires au titre de la violation de la loi électorale.
- Un second défi est relatif à l'établissement d'un dialogue avec le Président Trump et à la relation militaire nippo-américaine. Celle-ci est la pierre angulaire des relations entre les deux pays. Les troubles politiques actuels en Corée du Sud susceptibles de porter à la présidence un candidat du Parti Démocratique, par nature moins pro-américain qu'un candidat issu du camp conservateur, sont de nature à conforter le rôle du Japon en tant que principal allié des Etats-

Unis en Asie du Nord. Pour autant les dirigeants nippons craignent l'imprévisibilité de Donald Trump et de nouvelles demandes en matière de budget de la défense (par exemple le relever à 3 % du PIB). Les annonces d'un projet de budget militaire de l'ordre de 55 milliards USD et d'un programme d'achats d'équipements de 3,64 milliards USD visent à apaiser les nouveaux responsables de Washington. Ce dernier programme consiste principalement en l'achat de 1 200 missiles air-air, dont la fabrication pourrait être partiellement effectuée par Mitsubishi Heavy Industries déjà producteur de missiles Patriot ; il est très supérieur à de récentes commandes (293 M USD en 2022 et 224 M USD en 2023). Tokyo attendait des indications futures du Secrétaire d'Etat Blinken sur les orientations de la politique américaine lors de sa dernière tournée internationale qui inclut Seoul, Tokyo et Paris. A cela s'ajoute un contentieux avec la présidence américaine après la décision du Président Biden du 3 janvier de bloquer la prise de contrôle de US Steel par Nippon Steel, une opération de presque 15 Mds USD, au motif que l'industrie sidérurgique américaine, en crise depuis plusieurs décennies, serait stratégique. Les responsables de la firme nipponne et ceux de US Steel qui qualifient cette décision de « honteuse », ont engagé des actions judiciaires pour s'y opposer ; le gouvernement nippon est également mécontent car le Japon est le premier investisseur aux Etats-Unis et sait que Donald Trump n'est pas favorable à cette opération...sauf changement d'avis !

- Le troisième défi est celui des élections à la Chambre des conseillers l'été prochain. Le Premier Ministre n'a pas exclu de procéder à des élections doubles, Chambre des représentants et Chambre des conseillers, et fait ainsi peser une menace sur les élus des élections du 27 octobre, tant du PLD que des oppositions. Le résultat de cette élection ou de ces élections scellera son sort. En cas de défaite, il est probable qu'il perdra le soutien de Kishida Fumio et de Suga Yoshihide, et que ses rivaux de l'élection interne de septembre du PLD (Takaichi Sanae, Koizumi Shinjiro...) reviendront à la charge.

Pour autant si le Japon traverse une passe politique délicate mais caractéristique des démocraties parlementaires, la **Corée du Sud** en connaît une qui s'apparente davantage à une crise de régime.

Celle-ci a été ouverte par la décision du Président Yoon Suk-yeol le 3 décembre de recourir à des mesures d'urgence assimilées à la loi martiale, auxquelles il a renoncé quelques heures après devant l'opposition de l'Assemblée nationale (cf. Brèves « Mauvais vents d'automne » du 14 novembre et « Loi martiale : coup de sang et confusion » du 5 décembre).

Depuis ces événements de début décembre : décret de loi martiale à l'initiative du Président Yoon, puis son retrait à la suite du vote hostile de l'Assemblée nationale et enfin motion de destitution du Président et diverses arrestations (ministre de la Défense, hauts-gradés militaires et de la police...), la situation politique n'a pas cessé de se dégrader, enfonçant le pays sinon dans le chaos, du moins dans une crise sans doute plus grave que celle qui a abouti au départ de la Présidente Park Geun-hye en 2016 et 2017. Elle n'a, à ce stade, pas gravement affecté les prévisions économiques (ramenées de 2.4 % à 2.2 % pour 2024, et de 2 % à 1.8 ou 1.9 % pour 2025) ; le KOPIX, l'indice la bourse de Seoul, ne s'est pas effondré, variant entre 2 400 et 2 500 depuis décembre dernier, mais en recul depuis un plus haut de presque 2 900 à la mi-juillet ; et le won a faibli, le USD progressant de 1 400 à 1 450 - 1 500 KRW). Les agences de notation n'ont pas dégradé la Corée du Sud qui bénéficie d'une situation satisfaisante de ses finances publiques et d'une gestion attentive de la Banque de Corée. En revanche certains instituts de recherche font état d'un affaiblissement de la production industrielle et d'une baisse de la demande privée.

Le vote de la motion de destitution a déclenché le processus menant à une décision de la Cour Constitutionnelle confirmant cette destitution ou non, et au transfert temporaire des pouvoirs présidentiels au Premier Ministre. Ce dernier, Han Duck-soo, est brièvement devenu président par intérim (« acting president ») avant d'être lui-même le sujet d'une nouvelle motion de destitution ; le

ministre de l'Economie et des Finances, vice-Premier Ministre, Choi Sang-mok est alors devenu à son tour président et Premier Ministre par intérim. Le rejet de Han Duck-soo dans sa fonction de président en exercice et de Premier Ministre est intervenu le 27 décembre du fait de son opposition à la désignation de trois juges à la Cour Constitutionnelle sans, selon lui, qu'il y ait consensus, conformément aux usages antérieurs, entre le parti conservateur et l'opposition majoritaire à l'assemblée, mais aussi probablement pour suspicion de ne pas s'être opposé avec vigueur voire d'y être impliqué. La désignation de nouveaux juges constitutionnels était une étape importante du processus de destitution du Président Yoon : la Cour, normalement composée de neuf juges, doit voter la destitution avec une majorité de six juges et un quorum de sept ; or à l'automne 2024 les fonctions de trois juges ont pris fin. Début janvier, le second président par intérim a donné son accord à la désignation de deux juges et retenu sa décision pour le troisième. Ces péripéties n'ont pas empêché la Cour de se réunir pour une première audience préparatoire le 27 décembre et de considérer qu'elle pouvait délibérer jusqu'aux plaidoiries auxquelles participent les avocats du Président Yoon et le président de la commission des lois de l'Assemblée en tant que procureur. Une première plaidoirie a eu lieu le 14 janvier, mais n'a duré que 4 minutes en l'absence du Président ; une nouvelle a été organisée le 16 janvier même en son absence et d'autres sont prévues en février et mars. La Cour dispose d'un délai de 180 jours pour rendre sa décision à compter du vote de la motion de destitution (14 décembre) ; dans deux cas précédents, ceux des Présidents Roh Moo-hyun et Park Geun-hye, en 2004 et 2017, la Cour a pris respectivement 63 et 91 jours avant d'une part de rejeter la destitution et d'autre part de la valider. Le président de la Cour a déclaré vouloir agir vite dans le cas actuel ; pour autant cette célérité n'est possible que si la Cour dispose des documents en provenance de la présidence et de l'Assemblée ; jusqu'à présent la présidence n'a pas montré de bonne volonté à les fournir, comme par exemple, le décret constitutif de la loi martiale.

En parallèle, des procédures ont été lancées par le Parquet de Seoul et par la Commission d'enquête sur la corruption des hauts fonctionnaires (le CIO pour reprendre l'acronyme anglais) qui ont fait cause commune après quelques jours. Le Président Yoon bénéficie d'une immunité présidentielle invalide en cas d'insurrection et rébellion. Ce sont ces motifs que le CIO a invoqués pour ordonner plusieurs convocations à un interrogatoire puis un mandat d'arrêt, le Président Yoon refusant d'accuser réception de ces convocations et de se présenter physiquement. Des représentants du CIO (trente personnes) accompagnés de quatre-vingts policiers ont été empêchés d'accéder à la résidence du Président, en raison de l'opposition des partisans du président qui contestent la légalité de ce mandat d'arrêt. S'il est interrogé, la police peut incarcérer le président pendant 48 heures, puis doit le libérer ou prendre un nouveau mandat d'arrêt pour le maintenir en prison. Le premier mandat ayant expiré au bout de six jours, le CIO et le Parquet en ont formulé un second ; la police élabore des plans pour parvenir à exécuter ce nouveau mandat aussitôt que possible. Le PD envisage de déposer une motion de destitution contre Choi Sang-mok faisant fonction de Président pour ne pas avoir ordonné aux services de la sécurité présidentielle de laisser la voie libre aux représentants du CIO et ne pas avoir sanctionné son responsable. Ce dernier a démissionné quelques jours plus tard avant d'être interrogé. De plus le CIO menace de sanctions administratives et pénales les membres du ministère de la défense et des services de la sécurité présidentielle qui s'opposeraient à l'exécution du second mandat d'arrêt. De leur côté, les avocats du Président ont formulé des recours en justice contre Oh Dong-woon, chef du CIO, dix de ses collaborateurs et le Parquet de Seoul, arguant de l'illégalité des mandats d'arrêt du Président Yoon et de perquisition de son domicile et de ses bureaux ; ils poursuivent également en justice pour abus de pouvoir le responsable de l'Agence nationale de police, Lee Ho-young, et le ministre faisant fonction de la Défense (le titulaire précédent étant arrêté). Un débat entre juristes est d'ailleurs en cours au sujet de la validité des motifs d'insurrection et rébellion ; des propositions de loi visant la désignation de procureurs indépendants à l'encontre du président et de son épouse ont fait l'objet de véto de la part du second président par intérim, sans parvenir ensuite à franchir le seuil des 200 votes nécessaires sans dissuader le PD de reprendre ces propositions en les aménageant.

Depuis décembre les manifestations se sont multipliées en Corée, et notamment à Seoul, pour réclamer la démission et l'incarcération du Président ou pour protester contre les votes de l'Assemblée et les mandats d'arrêts du Parquet et du CIO. Si, selon les sondages d'opinion, 75 à 80 % des Coréens interrogés estiment que le Président Yoon a mené une insurrection, il n'en reste pas moins qu'une partie, certes minoritaire, de l'opinion est très hostile à sa destitution et considère au contraire que le Parti Démocratique (PD) avec l'appui du Parquet et du CIO poursuit un coup de force contre le Président, et ainsi fait potentiellement le jeu de la Corée du Nord. Des sondages très récents montrent une légère remontée de popularité du Président Yoon à niveau de l'ordre de 30 %. Ces manifestations sont par ailleurs soumises à un flux important de rumeurs sur les réseaux sociaux.

En définitive, le déroulement des événements conduit à une polarisation de plus en plus forte de la société coréenne, déjà divisée en deux camps quasiment égaux comme l'avaient montré l'élection du Président Yoon à une très faible majorité en mars 2022, et auparavant le rejet de son prédécesseur, Moon Jae-in, issu du Parti démocratique. Jusqu'à présent les manifestants des deux camps n'en sont pas venus aux mains et il n'y a pas eu de violence grâce à l'intermédiation des forces de police mais rien n'assure que cela dure, surtout si la procédure constitutionnelle devait ne pas aboutir rapidement.

Certains considéreront que cette situation reflète une forme d'immaturité et de jeunesse de la démocratie sud-coréenne. Cette appréciation n'est pas dénuée d'une certaine condescendance car elle n'est pas évoquée en cas de crise politique en Espagne, au Portugal ou en Grèce, pays qui ont aussi connu des gouvernements autoritaires avant de devenir des démocraties, ou dans les pays d'Europe centrale et de l'est devenus démocratiques après la chute du mur en 1989.

La racine de la crise actuelle, du moins à court terme, est évidemment le « coup de sang » du Président Yoon et sa décision insensée et très risquée au regard de l'équilibre des forces parlementaires (absence de majorité pour le parti conservateur, le Parti du Pouvoir du Peuple/PPP, proximité favorable au PD avec 192 députés du seuil de 200 voix du vote d'une motion de destitution). Outre son échec, cette manœuvre politique a eu pour effet immédiat de jeter le trouble au sein du PPP. Son président, ex-collègue de Yoon Suk-yeol au Parquet, Han Dong-hoon, a démissionné après quelques atermoiements en vue d'un « départ ordonné » du Président ; le PPP se trouve dans la situation embarrassante de ne plus soutenir ouvertement le Président Yoon et de ne pas appuyer les tentatives du PD pour exiger le départ et les inculpations de membres du gouvernement et de la haute fonction publique.

De façon plus profonde et lointaine, la crise est née de la victoire du Président Yoon face à Lee Jae-myung, actuel chef du PD, candidat alors jugé sans charisme, en mars 2022. Ce dernier, à la suite de divers scandales immobiliers et politiques, est aujourd'hui à la merci d'un recours en appel après un jugement lui infligeant une peine de prison d'un an, et est menacé d'être inéligible ; il est sans doute pressé d'anticiper l'élection présidentielle normalement fixée à 2027. Le PD a d'autant moins accepté la victoire du candidat conservateur en 2022 qu'elle fut acquise à une très faible marge (0.7 %) et que les élections générales d'avril 2024 ont renforcé la majorité parlementaire du PD et ont constitué un désaveu du Président. Le PD est aussi sous la surveillance de la justice ; son ancien chef Song Young-gil a été condamné le 8 janvier à deux ans de prison (ayant déjà passé 4 mois en détention provisoire) pour avoir reçu l'équivalent d'environ 500 000 USD de donations considérées illégales.

La cohabitation de fait existant entre un président conservateur et une opposition majoritaire à l'Assemblée a produit un blocage de l'action publique, un harcèlement du PD sous forme de motions de destitution (près d'une trentaine depuis mars 2022), des vetos présidentiels en réponse à certaines lois, et enfin des attaques personnelles à l'égard de Kim Keon-hee, épouse de Yoon Suk-yeol. Cette situation explique sans le justifier le recours à des mesures d'urgence aux bases légales fragiles. Ce recours est aussi le reflet du caractère autoritaire, voire autoritariste, du président, et de la persistance au sein du camp conservateur et de certains membres de l'état-major des forces armées et du ministère de la

Défense, de réflexes venant de la guerre de Corée et de la période dictatoriale, entretenus par la menace nord-coréenne.

La vie politique sud-coréenne est de fait structurellement divisée. Les événements des dernières années - les inculpations, destitutions et emprisonnements des présidents conservateurs Park Geun-hye et Lee Myun-baek, la tentative de destitution du Président Roh Moo-hyun auparavant puis son suicide, l'incapacité du Président Moon Jae-in à apporter des solutions qu'attendait son électorat aux questions économiques et sociales - ont clivé la société. Aux distinctions traditionnelles entre provinces s'en sont substituées d'autres (entre Seoul ou grands centres urbains et campagnes, hommes et femmes, entre générations...) accompagnés du sentiment d'une grande population que la démocratie en Corée du Sud ne peut plus s'accommoder de pratiques politiques qui rappellent un passé honni et rejeté.

Dans l'immédiat et même dans l'hypothèse de l'arrestation du Président, il est à craindre que la crise perdure plusieurs mois. Sa résolution dépend de la capacité de la Cour Constitutionnelle à rendre une décision – ce qui suppose la constitution normale du dossier d'instruction et une Cour en mesure de prendre d'ici mars prochain cette décision, deux nouveaux juges étant susceptibles de quitter leurs postes fin mars ou avril. En cas de destitution formelle, une élection présidentielle devrait se tenir dans les 60 jours. Le plus sage aurait été de laisser la Cour Constitutionnelle instruire et débattre, en vue de retrouver un fonctionnement normal de l'Etat. Dans ce contexte, force est d'observer que les procédures du CIO et du Parquet ajoutent des tensions à une situation déjà trop agitée. Elles reflètent le poids croissant, au fil des années, des procureurs dans les affaires publiques et leur inclination à inculper et faire emprisonner les personnes concernées – souvent graciées, après jugement et au terme de quelques années, éventuellement par leurs opposants politiques alors au pouvoir. Cette situation a plus détérioré la vie politique et la réputation de ses participants que consolidé leur crédibilité dans l'opinion.

Coup de sang ou « faute grave de jugement » selon l'expression du Secrétaire d'Etat adjoint américain, l'action du Président Yoon a plongé son pays dans une crise profonde, à ce jour sans violence. Il est peu probable qu'elle aboutisse au retour d'un régime autoritaire à l'ancienne dont ne veulent ni la très grande majorité de la population ni les milieux d'affaires. Elle devrait cependant conduire les forces politiques à réfléchir à leurs comportements, à abandonner les réflexes issus du passé et enracinés dans la guerre de Corée s'agissant du camp conservateur, et les postures parfois hypocritement morales des progressistes. Elle donne à l'évidence un avantage politique au PD et à son chef Lee Jae-myung en cas d'élection présidentielle. Elle n'est pas sans conséquence en matière de politique étrangère : le Président Yoon a ouvert la voie de la réconciliation avec le Japon et donné du poids à son pays dans l'axe Etats-Unis / Japon / Corée du Sud, alors que le PD et en particulier son chef actuel sont connus pour leur réserve à l'égard de l'allié américain, ancrée dans l'histoire de la dictature militaire, une certaine hostilité au Japon liée à la période coloniale et une forme de bienveillance vis-à-vis de la Chine voire de la Corée du Nord – ce que l'ancien Président Moon avait traduit en cherchant une équidistance entre voisins et alliés de son pays. Le récent passage à Seoul puis Tokyo du Secrétaire d'Etat sur le départ Blinken puis celui à Seoul du ministre japonais des affaires étrangères Iwaya Takeshi s'inscrivent dans ce contexte. La crise actuelle en Corée du Sud et les incertitudes parlementaires au Japon ouvrent en effet une période de plus grande instabilité dans les relations avec les Etats-Unis de Donald Trump, à la fois entre les trois pays et de manière bilatérale entre eux... un atout pour les régimes autoritaires en place à Pékin, Moscou et Pyongyang.